

RACCORDIEMENT AVEC LE GRAND CHEMIN : COTE VILLAGE

Afin de boucler la voirie, de la limite du Lotissement Saint-Blaine en allant sur le Grand Chemin, côté Village, le Conseil avait demandé un devis à la Direction Départementale de l'Équipement.

Celui-ci, d'un montant de 19 849 F est accepté.